



# S.G.P.E.N. - C.G.T.R.

**Syndicat Général des Personnels de l'Éducation Nationale  
de l'Académie de LA REUNION**

144, rue du Général de Gaulle - B.P. 829 - 97 476 SAINT DENIS CEDEX.

☎ & 📠 0262 44 20 20 📞 0692 65 45 80

💻 [www.sgpen-cgtr.com](http://www.sgpen-cgtr.com) ✉ [sgpen-cgtr@ac-reunion.fr](mailto:sgpen-cgtr@ac-reunion.fr)

## **URGENCE ! MOBILISATION !**

**- 100 jours avant les fins de contrats  
1200 collègues en danger !!!**

Dans « l'éducation nationale pays », au niveau de la filière Atos, on dénombre plus de 1200 personnels à statuts précaires (administratifs, tos, emplois vie scolaire) employés dans nos collèges et nos lycées.

### **01 emploi sur deux est aujourd'hui un emploi précaire**

Dans 100 jours, si aucune mesure n'est prise, ces 1200 collègues sous contrats précaires risquent de se retrouver sur le carreau.

Compte tenu de l'expérience professionnelle acquise par ces collègues, les conséquences seraient lourdes pour les EPLE :

- Un moindre accueil physique et téléphonique pour les élèves et leurs parents
- Moins de prévention et de sécurité dans les établissements
- Un nettoyage des salles de classes mal assuré
- Des retards à prévoir dans le paiement des bourses
- Un service de restauration scolaire qui sera en souffrance avec de sérieux risques sur les plans de l'hygiène et la sécurité alimentaire
- Un environnement dégradé et des espaces verts laissés à l'abandon.

Bref, c'est une qualité de service public sabordée au détriment de la communauté éducative et de nos élèves en particulier.

1200 collègues largués, c'est non seulement un désastre pour le système éducatif réunionnais mais c'est aussi une véritable catastrophe économique, sociale et humaine pour ces hommes et ces femmes qui pour certains depuis plus de 7 voire 10 ans ont servi avec abnégation et dévouement la communauté éducative.

Nous refusons que le service public déjà bien mal-en-point soit déstructuré davantage, Nous ne pouvons pas plus accepter qu'on se débarrasse de plus de 1200 hommes et femmes comme de vulgaires Kleenex « **on a pressé le citron, on peut jeter la peau** »

L'administration qui a recruté à tour de bras des personnels précaires pour faire fonctionner ses services à moindres frais au lieu et place de recruter des personnels titulaires porte une lourde responsabilité dans la situation d'aujourd'hui.

Ainsi, malgré l'obligation qui lui est faite, elle n'a jamais mis en place de formations dignes de ce nom pour permettre aux agents à statuts précaires une possible promotion d'accès à un cadre d'emploi statutaire et/ou au minima une possible reconversion dans le secteur marchand. Pire, le plan académique de formation du rectorat de la Réunion est fermé à cette catégorie de personnels. Il n'est pas étonnant dans, ces conditions qu'aucun concours spécifique n'ait été organisé tant pour les précaires que pour les personnels contractuels.

Il faut bien le reconnaître : jusqu'à présent, l'autorité publique s'est souciée comme d'une guigne du sort réservé à ces personnels. La seule réponse qu'elle a trouvée, c'est se débarrasser

d'une partie de « ses » précaires (T.O.S précaires) en refilant la patate chaude aux collectivités territoriales sous couvert de transfert de compétence.

Les collègues contractuels administratifs ne sont pas mieux lotis, aucun espoir d'intégration ne se profile à l'horizon.

**Alors face à l'urgence, Il est plus que temps que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités en mettant en œuvre un dispositif législatif et réglementaire** pour non seulement assurer le réemploi de ces collègues mais aussi et surtout pour offrir à ces derniers un autre horizon que celui d'une précarité institutionnalisée.

Les nouvelles formules, en voie d'élaboration comme le contrat unique ne constituent pas selon nous « la réponse » au problème de la précarité. Ce n'est, en effet, pas d'éternelle précarité dont nous avons besoin mais d'une remise à niveau des emplois statutaires qui font si cruellement défaut dans notre Académie. Rien ne justifie que la Réunion soit l'académie la plus déficitaire de France en emplois statutaires et la plus « musclée » en emplois précaires, sauf à considérer que notre département est un « sous produit ».

Nous demandons au gouvernement de traduire en actes concrets son engagement à faire de l'emploi « la priorité des priorités » en mettant en place un moratoire interdisant toutes fins de contrats dans l'attente de mesures pérennes d'intégration et de transformation des emplois précaires en emplois statutaires.

Par ailleurs, il conviendrait d'allouer aux collectivités locales, une enveloppe budgétaire suffisante afin que celles-ci puissent poursuivre l'effort qu'elles ont déjà engagé au niveau de la titularisation des personnels tos précaires et contractuels de service même si par ailleurs les modalités de recrutement doivent être sensiblement améliorés.

Face à l'urgence des fins de contrats et en l'absence pour l'heure d'un autre dispositif, le sopen cgtr organisera **une grande assemblée générale des personnels précaires et titulaires solidaires** le mercredi 03 octobre 2007 pour organiser l'action nécessaire car nous sommes à -100 jours des fins de contrats.

**Le lieu et l'heure du rassemblement du mercredi 03 octobre 2007 vous sera communiqué ultérieurement**

St Louis, le 12 septembre 2007  
Le secrétaire général du sopen-cgtr  
Patrick corre